



Vos Prestations Caf

Relevé de droits et paiements

N° de dossier :

921

Références :

M

IN1 001

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

92.

3230

Service gratuit
+ prix appel

Le 03/03/2024

Nous écrire :

Caf des Hauts-de-Seine
70-88 Rue Paul Lescop
92023 NANTERRE CEDEX
Tous nos contacts sur caf.fr

Dossier suivi par :

Mme

Madame,

Vous ne remplissez plus toutes les conditions pour bénéficier des prestations familiales.

Nous avons étudié vos droits.

Il apparaît après calcul que pour L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE (ARS) 2023 vous avez reçu 398,09 € alors que vous n'y aviez pas droit.

VOUS NOUS DEVEZ 398,09 €.

Vous pouvez rembourser la totalité de votre dette dans un délai de 20 jours après avoir reçu cette notification.

Vous pouvez également payer selon vos capacités financières :

- par carte bancaire sur Caf.fr
- par prélèvement automatique en nous retournant le mandat au verso complété et signé
- par virement sur notre compte bancaire
(IBAN : FR7611808009230002000800194 BIC : CMCIFRPA)
- par chèque à l'ordre du directeur comptable et financier

Lors de votre règlement, veuillez rappeler votre numéro de sécurité sociale et la référence créance IN1 001.

Si vous ne pouvez pas rembourser votre dette dans le délai de 20 jours : contactez votre Caf afin de mettre en place un échéancier d'une durée maximale de 12 mois.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter au 32 30 ou sur CAF.FR > Mon compte > je contacte ma Caf.

E GOUAULT, directeur.

J'adopte les bons réflexes

Je veille à toujours avoir mon compte caf.fr à jour. Les contrôles réalisés par ma Caf auprès des organismes (les Impôts, Pôle emploi, etc...) ou de mon employeur servent à vérifier ma situation mais ne remplacent pas ma déclaration.

En cas de désaccord, vous disposez de deux mois pour contester cette décision.

Pour plus d'informations sur les voies de recours : consultez caf.fr, rubrique «Mon Compte».

Emplacement réservé à la Caf

NDF

Caf.fr

PAGE 1/5

DETAIL DE LA DETTE A REMBOURSER

Période concernée	Prestation concernée	Montant de droit calculé avant la mise à jour de votre dossier	Montant de droit calculé après la mise à jour de votre dossier	Total
08/2023	Allocation de rentrée scolaire	398,09 €	0,00 €	- 398,09 €
Total à rembourser				398,09 €



VOUS PENSEZ VOUS ETRE TROMPE(E)

DEMARCHES - MODE D'EMPLOI

Vous avez un droit de rectification : vous pouvez modifier les éléments qui ont servi au recalcul de vos prestations si vous constatez que les informations prises en compte sont incorrectes ou incomplètes.

Quelle prestation ?	Quand ?	Comment faire ?	Auprès de qui ?
Prestations familiales	Vous avez 20 jours après avoir reçu cette notification	Sur caf.fr, rubrique Mon Compte ou en renvoyant le formulaire joint complété et signé	Votre Caf <input checked="" type="checkbox"/>

Vous êtes d'accord avec cette décision et vous rencontrez des difficultés pour rembourser : vous pouvez faire une demande de remise de dette(s) en expliquant votre situation.

VOUS AVEZ DES DIFFICULTES POUR REMBOURSER

Quelle prestation ?	Quand ?	Comment faire ?	Auprès de qui ?
Prestations familiales	A n'importe quel moment	Sur caf.fr, rubrique Mon Compte ou en renvoyant le formulaire joint complété et signé	La commission de recours amiable de Votre Caf <input checked="" type="checkbox"/>

Vous pouvez contester cette décision si vous pensez que la réglementation a été mal appliquée.

VOUS N'ETES PAS D'ACCORD AVEC CETTE DECISION

Quelle prestation ?	Quand ?	Comment faire ?	Auprès de qui ?
Prestations familiales	Vous avez deux mois après avoir reçu cette notification	Sur caf.fr, rubrique Mon Compte ou en renvoyant le formulaire joint complété et signé	La commission de recours amiable de Votre Caf <input checked="" type="checkbox"/>

(*) En l'absence de réponse de votre Caf dans le délai de 2 mois, votre demande sera considérée comme rejetée.

Votre Caf* :

70 RUE PAUL LESCOPI
92023 NANTERRE CEDEX



LES ADRESSES UTILES

L'ACCES A VOS DONNEES PERSONNELLES

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre 1er du titre 1er du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.



Vos Prestations Caf

Demande de recours suite à notification de dette

N° ALLOCATAIRE :

références :

Caf des Hauts-de-Seine
70-88 Rue Paul Lescop
92023 NANTERRE CEDEX

Le 20/03/2024

Objet : demande de recours suite à une notification de dette

Madame, Monsieur,

A la suite de la réception de la notification de dette du 20/03/2024 :

Vous avez la possibilité d'exercer l'une des demandes ci-dessous si vous pouvez justifier l'une des situations suivantes.

cochez votre choix (un seul choix possible)



Je me suis trompé(e) dans ma déclaration et je souhaite modifier les éléments qui ont servi au recalcul de mes prestations.



J'explique ci-dessous mon erreur et pour un traitement prioritaire je joins à ce courrier tous les justificatifs correspondant à la modification de ma situation :

OU



Je ne comprends pas votre décision, je souhaite avoir des explications sur ma dette.

J'explique ci-dessous ma demande et précise les points qui me posent question (zone obligatoire) :

OU

Je comprends cette décision mais j'ai des difficultés pour rembourser. Je souhaite revoir les modalités de remboursement ou je demande une remise de ma dette.

J'explique ci-dessous mes difficultés et je joins à ce courrier les justificatifs que je n'aurais pas déjà adressés à la Caf pour expliquer ma situation (zone obligatoire) :

OU

Je ne suis pas d'accord avec l'application de la réglementation relative à ma situation. Je conteste cette décision et souhaite exercer un recours amiable.

J'explique ci-dessous ma demande et précise les points de la réglementation avec lesquels je ne suis pas d'accord (zone obligatoire) :

Le / /

Signature



Vos Prestations Caf

Demande de recours suite à notification de dette

N° ALLOCATAIRE :

références :

Caf des Hauts-de-Seine
70-88 Rue Paul Lescop
92023 NANTERRE CEDEX

Le 20/03/2024

Objet : demande de recours suite à une notification de dette

Madame, Monsieur,

A la suite de la réception de la notification de dette du 20/03/2024 :

Vous avez la possibilité d'exercer l'une des demandes ci-dessous si vous pouvez justifier l'une des situations suivantes.

cochez votre choix (un seul choix possible)



Je me suis trompé(e) dans ma déclaration et je souhaite modifier les éléments qui ont servi au recalcul de mes prestations.

J'explique ci-dessous mon erreur et pour un traitement prioritaire je joins à ce courrier tous les justificatifs correspondant à la modification de ma situation :



OU

Je ne comprends pas votre décision, je souhaite avoir des explications sur ma dette.

J'explique ci-dessous ma demande et précise les points qui me posent question (zone obligatoire) :

OU

Je comprends cette décision mais j'ai des difficultés pour rembourser. Je souhaite revoir les modalités de remboursement ou je demande une remise de ma dette.

J'explique ci-dessous mes difficultés et je joins à ce courrier les justificatifs que je n'aurais pas déjà adressés à la Caf pour expliquer ma situation (zone obligatoire) :

OU

Je ne suis pas d'accord avec l'application de la réglementation relative à ma situation. Je conteste cette décision et souhaite exercer un recours amiable.

J'explique ci-dessous ma demande et précise les points de la réglementation avec lesquels je ne suis pas d'accord (zone obligatoire) :

Le / /

Signature